

PROCES-VERBAL DE LA 31^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGIS DU 25 AVRIL 2018, A 19H00, AU FORUM LOUIS-DUCOR DES SIG

Personnes présentes : voir liste ci-jointe.

Personnes excusées : voir liste ci-jointe.

L'assemblée a été valablement convoquée selon les statuts. La convocation, accompagnée de l'ordre du jour, a été envoyée au moins 15 jours avant.

1. Bienvenue du président

M. Alain Charbonnier, président, ouvre la séance à 19h10 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il remercie SIG pour leur accueil et l'apéritif qui sera offert en fin séance.

2. Liste des personnes excusées

Mme Lombardi, directrice, lit la liste des personnes excusées. (liste ci-jointe)

3. Approbation du procès-verbal de la 30^{ème} Assemblée Générale du 26 avril 2017

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Rapports annuels des activités 2017

Rapport de la direction :

Mme Myriam Lombardi, directrice, prend la parole en saluant l'assemblée et en disant que le temps passe vite, qu'elle a l'impression que c'était hier que nous étions là pour la 30^{ème} assemblée.

Dans les projets annoncés l'année passée, il y a eu :

- L'engagement d'Anne-Carole Yanni au poste de coordinatrice du secteur adulte depuis le 1^{er} juin. Mme Lombardi explique que la reprise d'un secteur prend du temps avant d'être opérationnel car il faut rencontrer tous les bénéficiaires en contact, en attente ainsi que les bénévoles. 3 mois auront été nécessaire avant d'effectuer les premières mises en contact.
- L'augmentation des activités mensuels des groupes avec de nouvelles activités tel que : Ciné-club, pétanque, expression du corps car il y a eu une augmentation de 20% de poste.
- La mise en place d'une nouvelle base de données communes à 9 associations, qui a pris et qui prend encore beaucoup de temps, il a fallu rentrer toutes les données, corriger, et surtout se former. Cet outil demande une nouvelle manière de travailler. En effet, chaque tâche est prestée, ce qui signifie que chaque réunion, téléphone, lettre, rendez-vous est codé. Cet outil a été mis en place toujours dans la mise en conformité demandé par l'OFAS et pour les 9 associations membres de la faitière RRASA.

- Mme Lombardi explique que depuis le 1^{er} janvier 2018, l'AGIS n'accepte plus les nouvelles personnes qui ne perçoivent pas l'AI, car nous ne recevons pas de financement pour les demandes hors AI. L'AGIS était une des dernières associations dans le domaine handicap qui acceptait les personnes qui n'étaient pas au bénéfice de l'AI.
- Mme Lombardi informe l'assemblée que la baisse de nouveaux bénévoles engagés est préoccupante. Elle explique que ce n'est pas l'AGIS qui n'est plus « attrayante » mais qu'il y a que beaucoup d'associations qui cherchent des bénévoles. Mme Lombardi étant membre du comité de GENEVE-BENEVOLAT a une vision globale des demandes et des offres sur Genève. Au sein de Genève-Bénévolat en 2016 il y avait 70 associations demandeuses contre 130 en 2017
- Mme Lombardi parle des 30 ans avec l'organisation d'une exposition et d'un concert. Une fête chaleureuse et joyeuse à l'image des personnes qui compose l'AGIS.

Pour finir, nous passons un diaporama de photos, avec des activités 2017 : le pique-nique annuel, un bowling ados, le cours « expression du corps », le cours de céramique, la marche de l'escalade, une sortie ados, un resto copain... Il y a aussi de la Journée nationale du jeu où l'AGIS sur le thème « Jeu pour tous », la semaine des proches aidants à Balaxert, l'exposition à la galerie Grimm, et le concert des 30 ans à la Ferme du Lignon.

Résultats de coordination :

Madame Lombardi explique que suite à l'implémentation de la nouvelle base de données, quelques chiffres doivent être encore vérifiés d'ici le 30 avril, date à laquelle, l'AGIS doit rendre son rapport de performance et les états financiers à l'Etat de Genève. Mme Lombardi commente les tableaux qui sont diffusés sur grand écran:

Les Participants :

- 185 personnes handicapées ont été concernées par nos activités dont :
 - 53 enfants et adolescents
17 nouvelles familles, 14 réitérations et 18 famille en attente au 31.12.2017
 - 132 adultes, dont 11 personnes en âge d'AVS.
18 nouvelles personnes, 6 réitérations et 46 personnes en attente au 31.12.2017

Madame Lombardi explique que les quelques différences avec 2016 sont dues au changement de coordinatrice dans le secteur des adultes. Mme Widmer ayant quitté son poste fin avril et Mme Yanni a débuté le 5 juin. Durant 3 mois, nous n'avons pas accueilli de nouvelles personnes.

Les Activités :

- En 2017, il y a eu 145 accompagnements personnalisés auprès de 81 adultes et 46 enfants et adolescents. Ceci a totalisé quelques 2'000 rencontres.
Madame Lombardi explique qu'il y a 20 accompagnements supplémentaires car 17 personnes ont eu 2 accompagnants durant l'année et certains même 3.
- Sur les 2000 rencontres environ 6000 heures d'accompagnement bénévoles ont été réalisées. Ces chiffres doivent être encore vérifiés d'ici le lundi 30 avril 2018.
- 41 nouvelles mises en contact ont eu lieu, ce chiffre est légèrement à la baisse suite au changement de coordinatrice.

LT AC

- Il y a eu 84 activités de groupe en journée auprès de 7 adolescents et 47 adultes. En augmentation car le secteur a bénéficié de 20% de travail en plus, passant de 50 à 70%.
- Un cours annuel de peinture a eu lieu avec 34 séances.

Les Bénévoles :

- En 2017, il y a eu 190 bénévoles qui ont effectué 7'319 heures, soit 1'319 heures de groupe et 6'000 heures en accompagnement personnalisé.
- 39 nouveaux bénévoles ont été engagé sur le terrain. Une baisse qui se confirme depuis 2 ans, ce qui est préoccupant car sans nouveau bénévole, l'AGIS ne peut plus répondre aux demandes.

Les formations suivantes ont été offertes aux bénévoles en 2017 :

- 4 permanences mensuelles, 1 cours de massages ludiques, 1 formation en collaboration avec Cap Loisirs et l'ARPIH, 2 formations de 4 soirées sur l'autisme, 1 formation "groupe ressources", 1 soirée sur les comportements problématiques avec l'HETS et 1 soirée sur l'épilepsie avec les HUG

Ce programme a totalisé 66 heures et concerné 115 bénévoles, Mme Lombardi explique qu'un grand nombre de bénévole ressent le besoin de se former afin d'être plus proche des personnes qu'ils accompagnent et rappelle que ces formations sont offertes aux bénévoles et payées entièrement par des donateurs qui soutiennent le bénévolat.

Les Projets 2018-2019

Cette année sera pour l'équipe une année de consolidation avec la base de données pour qu'elle devienne un réel outil de travail et non plus une charge.

Développer les réseaux sociaux pour effectuer la recherche de nouveaux bénévoles.

Faire reconnaître toutes nos prestations actuelles par l'OFAS afin de préparer le nouveau sous-contrat 2019-2022 afin de conserver la même subvention.

Mettre en place un outil pour mesurer la satisfaction de nos bénéficiaires, pour répondre à la demande de notre faitière.

Fin 2018 début 2019 on espère un partenariat avec le DIP pour que notre parcours en fauteuil roulant soit inclus dans le programme scolaire des activités, afin de sensibiliser toutes les écoles.

2 organisations nous ont approché, la première : le Kiwanis club nous a invité à donner une conférence et par la suite ont offert une soirée bowling suivi d'un restaurant, pour 25 personnes, qui a eu lieu le 14 avril, la deuxième organisation est la Société Nautique de Genève qui ont été touché par notre association et qui nous organise le 6 juin, une sortie en bateau pour les enfants, frères et sœur, et parents de l'AGIS.

Madame Lombardi passe la parole au président pour son rapport.

Rapport de la présidence :

M. Alain Charbonnier, président, prend la parole :

Le président remercie les membres du comité et précise qu'il se sont rencontrés 11 fois durant l'année 2017.

Monsieur Charbonnier remercie Mme Lombardi pour son investissement et l'organisation des événements des 30 ans.

Monsieur Charbonnier affirme que nous allons tout faire pour trouver plus de bénévoles. Les bénévoles qui sont le moteur de l'AGIS. Il nous fait part d'une étude réalisée en suisse qui dit : que le coût pour couvrir toutes les heures de bénévolat en suisse serait de plus de CHF 200 millions.

Il profite de cette assemblée pour dire que le Comité recherche toujours de nouveaux membres. Les séances ont lieu 1 x par mois et sont toujours très collégiales. Il indique que les personnes intéressées peuvent venir, dans un premier temps, en tant qu'observateur.

Il termine en remerciant encore une fois Mme Lombardi, les coordinatrices ainsi que tous les bénévoles de l'AGIS.

5. Rapports des comptes 2017 :

- *Mme Lombardi, passe la parole à Mme Laetitia Taddeo, secrétaire-comptable qui présente les comptes 2017 (annexe).*

COMPTE D'EXPLOITATIONS

Au niveau des **Produits** :

Aides financières des collectivités publiques : 393'223.-

qui sont l'OFAS l'Etat et les communes. Nous avons budgété 250'000.- de subvention de l'OFAS et avons reçu 283'912.- (sur les 300'950.-) la diminution n'a pas été autant conséquente que nous le pensions et un solde inattendu de 2016 nous a été reversé. Et pour rappel la subvention du canton de Genève a été doublée (est passée de CHF 48'068.- à 96'611.-)

Les Dons affectés : 38'600.-

Une partie a été affectée pour les 30 ans, 20'000 pour le parc informatique reçu d'une fondation privée et le reste pour les activités et du mobilier de bureau. (Fondation Terrevent, Glaj-Ge, Cargill, l'OPAGE, Pultort, Carrosserie AGU, Lions Club)

Les dons sans affectations : 10'099.-

Nous avons reçu 10'099.- de dons sans affectation.

Les cotisations : 19'455.-

Les cotisations sont obligatoires pour tous les membres et plusieurs bénévoles paient une cotisation de soutien.

Les produits divers : 9'649.-

Pour les produits divers, l'AGIS a facturé les heures (133h) effectuées par Mme Lombardi du 1^{er} mars au 31 octobre au sein du comité du Réseau Romand ASA.

Le total des produits se monte à 479'321.-

LT AC

Au niveau des Charges :

Salaires et charges sociales : 369'524.-

Pour les salaires et charges sociales il y a une augmentation de 40'000.- par rapport à 2016, ce montant qui avait été budgété fait suite à l'engagement de Anne-Carole Yanni au secteur des adultes et à l'augmentation du pourcentage dans le secteur des groupes de 20 %.

Dépenses liées aux activités : 13'740.-

Dépenses liées aux activités, une somme de 2000.- pour la promotion de nos films avait été budgété mais cela n'a pas été concrétisé et la formation des bénévoles nous a couté moins cher.

Edition de journaux : 6'617.-

Il y a eu 2 parutions au lieu de 3 du journal.

Frais de communication : 21'571.-

Frais de communication sont plus élevés que 2016 suite aux événements organisés pour les 30 ans de l'AGIS.

Frais généraux d'administration : 22'340.-

Il y a eu le renouvellement de notre parc informatique mais ceci est un investissement et vous retrouverez ce montant dans le bilan dans le compte des immobilisations corporelles.

Amortissement : 7'318.-

Une augmentation des amortissements suite à l'achat de mobilier et de l'informatique.

Produit différé sur fond d'investissement : -5'297.-

C'est un fonds qui couvre l'amortissement du matériel informatique.

Le total des charges se monte à 466'436.-

Résultat d'exploitation : 12'885.--

Résultat financier : -545.-

Attribution des dons aux fonds affectés : 38'600.-

Utilisation et dissolution des fonds affectés :

29'197.- c'est la somme que l'AGIS a utilisée en 2017 sur les fonds affectés

Le résultat annuel est de +2'937.-

Cette année aucune part ne revient à l'état sur les 2'937.- de bénéfice, car nous sommes en début de contrat.

LE BILAN

Actif

- 1 – Les actifs circulant sont les liquidités de l'association.
- 2 – Dans les actifs de régularisations qui sont les transitoires ce sont les produits concernant 2017 qui nous ont été versés début 2018.
- 3 - Les immobilisations corporelles et incorporelles sont les logiciels et matériel informatique, le site internet et le mobilier. C'est ici qu'on retrouve le nouveau parc informatique.
- 4 – Immobilisations financières c'est la garantie Loyer
- 5 – La trésorerie affectée c'est la somme qu'il nous reste sur la totalité fonds affectés

Passif

- 1 – Les dettes résultant de l'achat de prestations et les passifs de régularisation sont les factures concernant 2017 que nous avons payées en 2018, ce sont aussi les frais d'organisations facturés à nos bénéficiaires en 2017 mais qui concerne les activités de janvier à juin 2018.
- 2 – Les provisions sont les vacances non prises par les employés au 31.12.2017

Le total des capitaux propre est de 99'602.

Rapport de la fiduciaire

En l'absence de l'organe de révision, Mme Lombardi lit leur rapport.

M. Charbonnier demande que l'Assemblée vote sur les différents rapports annuels 2017

Le rapport de la direction avec les chiffres de coordination sont approuvés à l'unanimité.

M. Charbonnier demande que l'Assemblée vote sur le rapport des comptes annuels 2017

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

M. Charbonnier demande à l'Assemblée que le Comité soit déchargé

A l'unanimité l'assemblée vote la décharge du Comité.

6. Présentation du budget 2018 et approbation :

M. Charbonnier présente le budget 2018 (annexé).

Produits divers :

En 2018 il n'y aura plus de facturation d'honoraires au RRASA car un secrétaire général a été engagé à partir du 1^{er} novembre 2017.

Aides financières collectivités publiques :

A l'Automne 2018 la subvention de l'OFAS sera diminuée de 20 % comme annoncé car le contrat de prestation arrive à échéance et cette retenue sera redistribuée début 2019 si les prestations annoncées ont bien été réalisées.

Dons Diverss :

Somme à rechercher pour équilibrer le budget

CHARGES :

Salaire :

Le salaire d'un stagiaire pour 9 mois, l'augmentation du taux du secteur des groupes et l'engagement d'Anne-Carole Gianni.

Dépense liées aux activités :

Frais pour les activités, formations pour les bénévoles et frais pour les sorties du parcours en fauteuil roulant

Edition de journaux :

Il y aura 2 parutions en 2018

Frais de communication :

Annonces GHI et TDG pour la recherche de bénévoles, 1 à 2 annonces par semaine.

Frais d'administration :

Matériel de bureau, les frais de port, les frais de représentation, les frais de cotisation dont 10'000 de cotisation au RRASA pour le fonctionnement de la nouvelle base de données et le salaire du secrétariat général.

Amortissements :

En augmentation suite à l'acquisition du nouveau parc informatique et du mobilier.

M. Charbonnier demande que l'Assemblée approuve le budget 2018

Le budget 2018 est approuvé à l'unanimité,

LT AC

7. Nouveaux statuts

- Madame Lombardi prend la parole pour expliquer que pour valider l'inscription au registre du commerce, obligatoire depuis 2015 si nous recevons plus de 300'000.- de subvention de l'OFAS, nous devons procéder à quelques changements :
1. Il faut supprimer l'article 12 de nos statuts qui concerne l'engagement de l'Association envers les tiers par la signature à deux du président et de la directrice, car il existe un règlement interne validé en comité.

Article 12

L'Association est valablement engagée envers les tiers par la signature à deux : du/de la président(e) et du/de la directeur(trice).

La signature bancaire est attribuée par le comité. Il doit s'agir d'une signature collective à deux.

2. Corriger l'appellation de l'article 13, ça ne sera plus « Vérificateurs des comptes » mais « Organe de révision » à l'article 13 qui devient le 12 à cause de la suppression de l'article mentionné au point précédent.

VI. VERIFICATEURS DES COMPTES

Article 13

Le/la vérificateur(trice) aux comptes, professionnel(le) qualifié(e), est chargé(e) de réviser les comptes à la fin de l'année civile et de présenter son rapport lors de l'Assemblée Générale.

Il/elle est élu(e) par l'Assemblée Générale pour deux ans et immédiatement rééligible pour une durée maximum de 4 ans.

VI. ORGANE DE REVISION

Article 12

L'organe de révision, professionnel(le) qualifié(e), est chargé(e) de réviser les comptes à la fin de l'année civile et de présenter son rapport lors de l'Assemblée Générale.

Il/elle est élu(e) par l'Assemblée Générale pour deux ans et immédiatement rééligible pour une durée maximum de 4 ans.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

LT AR

8. Démissions, admissions et élections des membres du comité

M. Charbonnier prend la parole :

- *Démissions* : Il y a 2 démissions : Pierre-Alain Goetschmann qui faisait partie du comité depuis 15 ans et Sissi Panarelli. L'assemblée remercie Pierre-Alain Goetschmann.
- *Admissions* : Monsieur François Schilling, bénévole depuis 2 ans et membre observateur de février à avril 2018 et Catherine De Biasi bénévole depuis fin 2017. Le président et la directrice ont reçu en entretien Mme De Biasi suite à l'envoi de sa lettre de motivation.

Les 2 nouveaux membres sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

- Le nouveau comité ainsi élu se compose de : Alain Charbonnier Président, Christian Brunier, Luc Depensaz, Cédric Gentina, Frédéric Kessler, Brigitte Large, Christophe Ney, Annick Subasic, François Schilling et Catherine De Biasi, membres.

9. Divers et propositions individuelles

Le secrétariat n'a reçu aucune proposition et aucun divers n'est amené.

Fin de la première partie à 19h55

10. Duo Cousu-Mouche

COUSU MOUCHE propose un spectacle de chansons improvisées, grâce aux mots et thèmes que l'Assemblée avait écrit sur des papiers.

Le concert se termine à 20h40, suivi de l'apéritif.



Alain CHARBONNIER

Président



Laetitia TADDEO

Secrétaire



PERSONNES EXCUSEES POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 25 AVRIL 2018

Mauro POGGIA
Esther ALDER
Anne EMERY-TORRACINTA
Jean-Luc THEVENAZ
Stephen MANN
Cédric GENTINA
Christophe NEY
Liliane MUTHER
Céline ROBERT
Fleurianne GUBLER
Brigitte LARGE
Sandrine GISLER
Isabelle MENETREY
George FREI
Christiane PIQUEREZ
Germaine CRETTEX

LT AR